

**9<sup>ème</sup> RALLYE SPRINT « MEMORIAL BERNARD MULLER »**  
**A METTET**

**Les 05 et 06 JUIN 2010**

**Comptant pour le championnat Csap Namur – BRABANT –**  
**Luxembourg et de la Communauté Française**

**REGLEMENT DE L'EPREUVE**

**Le comité organisateur remercie vivement :**

**Mr Mathen Gouverneur de la province de Namur**

**Le Bourgmestre de Mettet Mr Eugène REMY**

**L'échevin des sports Mr Jules SARTO**

**La police Fédérale de Mettet**

**Monsieur Claude Rouard**

**UNE ORGANISATION DU NAMUR RACING CLUB ASBL**



## TIMING

Lundi 03.05.2010		Parution du règlement
Mardi 04.05.2010		<b>Date de début des engagements</b>
Jeudi 03.06.2010	à 16h00	Clôture des engagements pour participer à l'attribution des numéros
Jeudi 03.06.2010	à 18h00 à 20h00	Attribution des numéros Affichage de la liste des engagés « Café du circuit » (station total) à Mettet
Samedi 05.06.2010	à 13h30	Ouverture de la permanence Salle paroissiale – rue Léon Colin – 5640 Mettet
	à 14h00	Ouverture des Vérifications Administratives
	à 14h30	Début des reconnaissances
	à 15h30	Ouverture des Vérifications Techniques (Art. 8)
	à 18h00	Fermeture des Vérifications Administratives
	à 18h30	Fin des reconnaissances
	à 18h30	Fermeture des Vérifications Techniques
Dimanche 06.06.2010	à 07h00	Début des reconnaissances
	à 07h00	Ouverture des V.A. & V.T.
	à 08h00	Fermeture des V.A. & V.T.
	à 08h00	Fin des reconnaissances
	à 08h30	Affichage de la liste des voitures qualifiées
	à 09h30	Départ voiture n° 1 pour le tronçon 1
	à 12h15	Départ voiture n° 1 pour le tronçon 2
	à 14h40	Départ voiture n° 1 pour le tronçon 3
	à 16h40	Départ voiture n° 1 pour le tronçon 4
	à 17h38	Rentrée voiture n° 1 au parc fermé
	à 20h15	Affichage OFFICIEUX des résultats
	à 21h00	Proclamation des résultats

## DIRECTION DE COURSE

Directeur de course : BAR Yves	Lic. ASAF : 802
Directeur de course adjoint : DEMONTE Olivier	Lic. ASAF : 956
Directeur de sécurité : PUISSANT JEAN CLAUDE	Lic. ASAF : 957
Directeur de sécurité adjoint: DEMONTE Philippe	Lic. ASAF : 807
Secrétaire du meeting : LIEMANS Katia	Lic. ASAF : 902
Relation concurrents : PREVOT MARTINE	Lic. ASAF : 988
Bureau de calcul : SGHERZI GIOVANNI	
Responsable du parcours : ROUARD CLAUDE	
Service médical : CRS + CROIX ROUGE	
Responsable parc : PILOY ROGER	
Responsable équipe sécurité : MODAVE LOUIS	Lic. ASAF: 653

## OFFICIELS DESIGNES A L'EPREUVE

Commissaires Sportifs,	
Président de Collège : ROQUET M	Lic. ASAF: 951
C.S. : BAETEN Luc	Lic. ASAF: 860
Commissaires Techniques,	
Président de Collège : GILBERT G	Lic. ASAF: 973
C.T.: CONFRERE G Lic. ASAF: 453	C.T.: ERNOUX P Lic. ASAF: 179
C.T.: RIHOUX Lic. ASAF: 452	C.T. : MENU B Lic ASAF : 21
Secrétaire: CATOUL ML	Lic. ASAF: 964
Observateur ASAF : DELABY JL	Lic. ASAF: 007
Inspecteur-Sécurité : DELABY JL	Lic. ASAF: 007

## **PERMANENCE**

*Avant et après*

Nom : BAR YVES Adresse : RUE DU BATY 23 à 5380 PONTILLAS Tél. : 0475/50.86.34

Nom : PUISSANT JC Adresse : RUE DES BOULEAUX 3 à 5190 JEMEPPES S SAMBRE Tél. : 0479/84.49.71

*Pendant*

Nom : BAR YVES Adresse : SALLE PAROISSIALE – RUE LEON COLIN – 5640 METTET  
Tél. : 0475/50.86.34 OU 0478/49.34.72

## **TABLEAU D’AFFICHAGE**

Situation exacte : SALLE PAROISSIALE – RUE LEON COLIN – 5640 METTET.

## **ORGANISATION**

### **Art. 1 - DEFINITION**

Le samedi 05 juin 2010 et dimanche 06 juin 2010, une épreuve dénommée « 9<sup>ième</sup> RALLYE SPRINT BERNARD MULLER » comptant pour le Championnat de la Communauté Française de Belgique, les championnats de la province de Namur, Brabant et Luxembourg sera organisée conformément aux prescriptions ASAF 2010 ainsi qu'au présent règlement, auxquels les concurrents s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur engagement.

### **Art. 2 - PARCOURS**

Le Rallye-Sprint se disputera sur une étape de classement d'une longueur de 10.100m. (100 % asphalte), et sur 7.500m. de liaison, à parcourir 4 fois, soit au total 70.400 m. dont 40.400 m. d'étape de classement.

### **Art. 3 - ENGAGEMENT IMPORTANT : Voir Art. 9 du RSG.**

Les bulletins d'engagement ainsi que les fiches des Vérifications Techniques seront COMPLETES LISIBLEMENT ET ENTIEREMENT. Ils seront rentrés, EXCLUSIVEMENT, PAR VOIE POSTALE, au plus tôt, le 04 mai 2010, et, au plus tard, le 03 juin 2010 à 16h 00 à l'adresse suivante:

LIEMANS KATIA – RUE DU BATY 23 - 5380 PONTILLAS.

N.B Aucun envoi recommandé ne sera, ni enlevé, ni accepté.

**Le droit d'engagement devra être porté au crédit du seul compte bancaire suivant :**

**N° : 363-0465345-76 Intitulé : NAMUR RACING CLUB ASBL** avec la mention : RS B MULLER 10 + équipage  
..../..... **avant le 03 juin 2010** (Attention aux délais bancaires !)

L'attribution des numéros aura lieu le 03 juin 2010 à 18h (Tél.:0475/50.86.34 ou 0478/49.34.72)

Les inscriptions pourront toutefois encore être acceptées jusqu'au jour de l'épreuve, au max., 1 h avant la fermeture du contrôle des documents, soit à : 7h00., moyennant le paiement d'une majoration de 25 €. (voir Règlement Sportif général, Art. 9.1.b.)

**Le nombre des voitures admises est fixé à 130.**

Pour les Divisions 1/2/3 et PH, le montant de l'engagement est fixé à 55,50 €, auxquels s'ajoutent les frais d'assurances d'un montant de 40,45 € plus la taxe de l'A.R. sur la Sécurité d'un montant de 4,05 €, soit un total de **100 €**.

Pour la Division 4, le montant de l'engagement est fixé à 63,98 €, auxquels s'ajoutent les frais d'assurances d'un montant de 58,16 € plus la taxe de l'A.R. sur la Sécurité d'un montant de 5,82 €, soit un total de **130 €**.

Pour les membres de l'asbl Namur Racing Club en ordre de cotisation 2010 :

Dans le cas de 1 membre de l'équipage, le montant de l'engagement en Divisions 1, 2, 3 et PH est fixé à 43,00 €, auxquels s'ajoutent les frais d'assurances d'un montant de 40,45 € plus la taxe de l'A.R. sur la Sécurité d'un montant de 4,05 €, soit un total de **87,50 €**.

Quant au montant de l'engagement en Division 4, il est fixé à 53,52 €, auxquels s'ajoutent les frais d'assurances d'un montant de 58,16 € plus la taxe de l'A.R. sur la Sécurité d'un montant de 5,82 €, soit un total de **117,50 €**.

Dans le cas de 2 membres de l'équipage, le montant de l'engagement en Divisions 1, 2, 3 et PH est fixé à 30,50 €, auxquels s'ajoutent les frais d'assurances d'un montant de 40,45 € plus la taxe de l'A.R. sur la Sécurité d'un montant de 4,05 €, soit un total de **75 €**.

Quant au montant de l'engagement en Division 4, il est fixé à 41,02 €, auxquels s'ajoutent les frais d'assurances d'un montant de 58,16 € plus la taxe de l'A.R. sur la Sécurité d'un montant de 5,82 €, soit un total de **105 €**.

### **Art. 4 - ASSISTANCES - RAVITAILLEMENTS**

Situation du Parc d'assistance : place de Scry à 5640 SCRY

Station à essence accessible durant l'épreuve: OUI – Station total « CAFE DU CIRCUIT » rue St Donnat 1 5640 Mettet.

### **Art. 5 - RECONNAISSANCES**

L'épreuve ne pourra être reconnue "librement" que le samedi 05 juin 2010, entre 14h30 et 18h30 et le dimanche 06 juin 2010, entre 07h00 et 08h00 .

• **Lors des reconnaissances, LE PORT DU CASQUE EST INTERDIT**

**Art. 6 - PARC FERME**

Le parc fermé sera situé sur le parking côté droit de la bibliothèque, rue Léon Colin à 5640 Mettet.

Les véhicules admis au départ devront se présenter au parc de départ (idem que parc fermé) ¼ h avant leur heure de départ.

**Art. 7 - VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES**

Elles auront lieu le samedi 05 juin 2010, entre 14h et 18h et le dimanche 06 juin 2010, entre 07h et 08h (pour les équipages qui ne peuvent se présenter la veille).

Elles se dérouleront : Ecole libre – rue Léon Colin 16 – 5640 Mettet

- Documents à présenter :**
- carte d'identité
  - permis de conduire
  - licences « compétition » ASAF ou VAS.

**Art. 8 - VERIFICATIONS TECHNIQUES**

Elles auront lieu le samedi 05 juin 2010 entre 15h30 et 18h30 \*\*et le dimanche 2010 entre 07h00 et 08h00 (pour les équipages qui ne peuvent se présenter la veille).

Elles se situeront : Parking situé à côté de la bibliothèque – rue Léon Colin – 5640 Mettet

Les Vérifications Techniques Finales auront lieu au « garage Delvigne » - rue de Maredsous 9 – 5640 Mettet

**Art.9 - DEVOIRS DES CONCURENTS EN CAS D'ACCIDENT**

Si, lors d'une compétition, des concurrents occasionnent des dégâts, ceux-ci, quels qu'ils soient, devront être déclarés dans la demi-heure après l'arrivée du véhicule en fin de section. (en fin de boucle)

**Art.10 - OBLIGATOIRE EN CAS D'ACCIDENT**

Si, lors d'une compétition, un véhicule subit une sortie de route avec impact de quelque nature ou importance que ce soit, il **devra** être présenté aux Commissaires Techniques de cette compétition dès la fin de la boucle en cours

Emplacement des V.T. après abandon ou sortie de route : Ecole libre – rue Léon Colin 16 – 5640 Mettet

**Art. 11 - PROCLAMATION DES RESULTATS**

La proclamation des résultats aura lieu, dans l'ordre décrit ci-dessous et suivant le timing suivant :

Le dimanche 06 juin 2010 à : Salle paroissiale – rue Léon Colin - 5640 Mettet

**Coupes aux :**

- 1<sup>ier</sup> des 2 classes P.H. (pilotes et co-pilotes)
- 3 premiers de chaque classe (pilote et copilote) de la Division 4
- 1<sup>ère</sup> Dame du classement D4
- 3 premiers de la Division 4 (pilotes et copilotes)
- 3 premiers de chaque classe (pilote et copilote) des Divisions 1, 2, et 3
- 1<sup>ère</sup> dame (au classement D1/D2/D3 confondues et \*1<sup>er</sup> équipage féminin
- 1<sup>ère</sup> écurie (Classement D1/D2/D3 confondues)
- 5 premiers du classement des Div. 1, 2 et 3 confondues (pilotes et copilotes)
- 1<sup>er</sup> plus jeune pilote div 1,2,3 confondues
- Couple du spectacle

**Art. 12 - DIVERS**

Chaque équipage recevra un road-book assistance.

Des programmes avec la carte du parcours et la liste des engages seront en vente à la salle paroissiale, rue Léon Colin à 5640 Mettet.

Petite restauration pendant les 2 jours

Logements : - Chambre d'hôtes "du côté de chez soille" 071/31.95.61

- Gîte "au coin du feu" : 4-6p 071/72.86.67
- Hotel "cite impériale" rue de fosses 6 5640 Mettet 071/72.69.89
- Hostellerie de l'abbaye , place de Brogne 3 5640 St Gérard 071/79.70.70

**Art. 13 - CENTRE DE L'EPREUVE**

Situation : Salle Paroissiale – rue Léon Colin – 5640 Mettet

Plan d'accès : fléché à partir de l'entrée de Mettet

#### **Art. 14 - LITIGES**

Voir les prescriptions ASAF 2010 Chapitre IV

Tous les cas non prévus au présent règlement, tous les litiges et toutes les contestations seront tranchés par la Direction de course en accord avec le Collège des Commissaires Sportifs

En ce qui concerne les articles non repris au présent règlement, le texte des Prescriptions A.S.A.F. 2010 sera d'application.

#### **APPROBATION**

Le présent règlement a été approuvé par :

Mr Gadisseur JJ (Lic. : 9) en date du 26 avril 2010 (CSAP Namur)

Mr Jean Louis DELABY (Lic. : 7) en date du 27 avril 2010(ASAF)

**Club organisateur : NAMUR RACING CLUB ASBL**

**Epreuve : 9<sup>ième</sup> RALLYE SPRINT « Mémorial**

**B.MULLER »**

**Date : 05 et 06 juin 2010**

**N°**

**Bulletin d'inscription à renvoyer pour le 03 juin 2010 au plus tard (VOIE POSTALE UNIQUEMENT) à LIEMANS KATIA – RUE DU BATY 23 – 5380 PONTILLAS**

C A S E S R E S E R V E E S A L ' O R G A N I S A T I O N

<u>Engagement reçu</u> Le ...../...../2010	<u>Paiement reçu</u> Le ...../...../2010	<b>DIVISION</b>		<b>ORDRE D'INSCRIPTION</b>
		<b>CLASSE</b>		

**PILOTE** (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Je, soussigné(e), (pilote)

Nom : ..... Si pseudonyme : ..... Prénom : .....  
 ...../ « ..... »  
 Homme / Femme

Né(e) le : ..... Adresse : ..... N°:.....

Code postal : ..... Localité : .....

**Accepte**  **n'accepte pas** d'être placé(e) sur la liste des réservistes si le nombre maximum d'engagés est atteint.

Si nous devons vous contacter : N°Tél/ GSM : ..... E-mail : .....

	ASAF					VAS					N° Licence	Type	Ecurie
	BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV			
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	.....	.....	.....

**COPILOTE** (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Nom : ..... Si pseudonyme : ..... Prénom : .....  
 ...../ « ..... »  
 Homme / Femme

Né(e) le : ..... Adresse : ..... N°:.....

Code postal : ..... Localité : .....

Si nous devons vous contacter : N°Tél/ GSM : ..... E-mail : .....

	ASAF					VAS					N° Licence	Type	Ecurie
	BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV			
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	.....	.....	.....

**VEHICULE**

Marque : ..... Type : ..... Plaque n°: .....

Année de construction : ..... Châssis : ..... Cylindrée : .....cc

Compagnie d'assurance : ..... Police n° : .....

Division	.....	Division 1	Classe 1	Min. A4	Classe 2	Min. A4	Classe 3		Min. A3
			(0 à 1400 cc)		(+ de 1400 à 1600 cc)		Classe 3 (+ de 1600 cc)		
Classe	.....	Division 2	Classe 4	Min. A4	Classe 5	Min. A4	Classe 6	Min. A3	Classe 7
			(0 à 1400 cc)		(+ de 1400 à 1600 cc)		(+ de 1600 à 2000 cc)		Min. A3 (+ de 2000 cc)
Classe	.....	Division 3	Classe 8	Min. A4	Classe 9	Min. A3	Classe 10	Min. A3	Classe 11
			(0 à 1400 cc)		(+ de 1400 à 1600 cc)		(+ de 1600 à 2000 cc)		Min. A3 (+ de 2000 cc)
Classe	.....	Division 4	Classe 12			Min. A3	Classe 13	Min. A3	Classe 14
			(0 à 1600 cc)				(+ de 1600 à 2000 cc)		Min. A3 (+ de 2000 cc)
Division PH	Lic. Min. A4		Classe 15		Classe 16				
			(0 à 1600 cc)		(+ de 16000 cc)				

Si le copilote ne possède pas de permis de conduire ou la licence requise pour la conduite du véhicule engagé, il mentionnera avant sa signature : "Je m'engage sur l'honneur à ne piloter en aucune circonstance".

Après avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve susnommée, nous nous engageons à en observer toutes les prescriptions et certifions que les présentes données sont exactes. Nous certifions sur l'honneur que le véhicule est conforme à la réglementation ASAF 2010 et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée. Nous autorisons l'ASAF à effectuer toutes les vérifications reprises dans ses Prescriptions Sportives, destinées à en vérifier la conformité. Nous nous engageons, en outre, à nous soumettre à toute mesure du taux d'alcoolémie et contrôle de dopage qui nous seraient imposés par l'organisateur, par un Officiel ou par les autorités compétentes.

Fait à ..... Le ...../...../... [.....]

(Faire précéder les signatures de la mention "Lu et approuvé")

Signature du pilote

Joindre votre palmarès SVP.

Signature du co-pilote

Passage aux V.T. Samedi  Dimanche

9<sup>ème</sup> RALLYE SPRINT « MEMORIAL B.MULLER »  
05 et 06 juin 2010

N°:.....

VERIFICATIONS

**PILOTE** (remplir en caractère d'imprimerie svp)

Nom : ..... Si pseudonyme : ..... Prénom : ..... Signature : .....

Province :	ASAF					VAS					N° Licence	Type
<input checked="" type="checkbox"/>	BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV	.....	.....
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

**COPILOTE** (remplir en caractère d'imprimerie svp)

Nom : ..... Si pseudonyme : « ..... » Prénom : ..... Signature : .....

Province :	ASAF					VAS					N° Licence	Type
<input checked="" type="checkbox"/>	BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV	.....	.....
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

**VOITURE** (remplir en caractère d'imprimerie svp)

Marque - Type	N° Plaque	N° de châssis	Cylindrée	Division	Classe
.....	.....	.....	.....CC	.....	.....

Numéros de portières/Capot avant		Elargisseurs de voies	
Pare-brise feuilleté		Pneumatiques	
Eclairage		Fixations des roues	
Documents de bord		Fonctionnement des freins	
Réservoir à essence		Anneaux de remorquage	
Canalisation d'essence		Conformité de classe	
Tôle pare-feu avant/arrière		Conformité de division	
Arceau de sécurité		Vêtements (Combinaison )	
Ceintures de sécurité / Harnais		Autocollants ASAF	
Batterie		Divers :	
Extincteur		* Passeport ASAF PH N°	
Appui-tête		EN ORDRE <input type="checkbox"/>	
Casque		NON CONFORME <input type="checkbox"/>	
Fixations dans l'habitacle		<u>Commissaire Technique</u>	
Publicités sur vitres		Nom/Cachet :	
Rétroviseurs Ext. / Int.		Licence N°:	
Echappement		SECRETARIAT :	
Protections des tuyauteries			
Poids			